

## Annexe 2

### FICHE DE CANDIDATURE 2013

Demande de cofinancement

*(remplir une fiche de candidature par action)*

Article budgétaire de l'Etat « Subsidés aux administrations communales initiant et soutenant des projets en vue de l'intégration des étrangers »

**La fiche de candidature est à adresser par courrier :**

Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration – OLAI

« Demande de cofinancement »

7-9, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

**Ou par adresse électronique à l'adresse e-mail suivante :**

Info@olai.pubic.lu

**1. Commune de Beckerich (en partenariat avec Communes de Eil, Mertzig, Préizerdaul, Rambrouch et Useldange)**

Adresse :6, Dikrecherstrooss - L-8523 BECKERICH

Téléphone : 23 62 21-1

Adresse électronique :franky.schneider@beckerich.lu

## **2. Personne de contact**

Nom : Camille GIRA - bourgmestre

Adresse. idem

Téléphone :idem

Adresse électronique : idem

## **3. Description de l'action**

### **A. Intitulé de l'action**

« CaRaMba »

Ambassadeurs à l'intégration dans la région du Canton de Redange et de la Commune de Mertzig

### **B. Les besoins identifiés à l'origine de l'action**

Suite aux ateliers d'échange organisés entre les CCI du canton de Redange et de la commune de Mertzig durant les mois de novembre 2012 à mars 2013, le projet suivant a été finalisé sur base des observations et réflexions émises :

Manque de repères, d'informations, de personnes de contacts pouvant aider

- à comprendre

- le fonctionnement des administrations communales et régionales voire nationales,
- les offres associatives,
- les fêtes et coutumes du lieu de résidence de sa commune/ région

- à donner des réponses dans la langue maternelle des demandeurs,

- à servir de médiateur

- à s'échanger avec une personne de confiance sur des questions sociales, de vie culturelle, etc.

### **C. Le(s) public(s) cible(s)**

- Nouveaux résidents (luxembourgeois et non-luxembourgeois)
- Résidents isolés (personnes âgées, famille mono parentales,...)
- Population peu scolarisée
- Personnes handicapées
- Sans-papiers

### **D. Objectifs poursuivis (les 3 principaux)**

**1** Créer au niveau régional un pool de personnes formés pour servir d'intermédiaires, d'ambassadeurs d'intégration (« Mentors »)

**2** Offrir un soutien concret et personnalisé aux publics cibles pour favoriser l'intégration locale du lieu de résidence, pour inciter à la participation civique et aux offres associatives locales, pour mieux connaître les démarches administratives

**3** connaître et mieux s'intégrer dans sa commune de résidence, dans sa région et dans la mesure du possible aider ces personnes à entrer dans des réseaux de connaissances de cette commune/ région

**4** intéresser les personnes au vivre ensemble, aux préoccupations de la CCI, à l'inscription sur les listes électorales

## **E. Les moyens humains alloués au suivi de l'action**

- Aide logistique du bureau LEADER de la région Redange-Wiltz et d'un éventuel volontaire civique du SNJ
- Recrutement de mentors à l'intégration au sein des CCI, des associations, des paroisses
- Soutien actif des partenaires

## **F. Les partenaires (envisagés ou confirmés, y inclure la répartition des tâches)**

- fonctionnaires communaux et offices sociaux: accès aux informations légales et administratives, soutien logistique aux mentors
- associations locales: accès aux informations associatives, soutien logistique aux mentors
- membres CCI: recrutement des mentors, concertation avec les partenaires, relais à l'information

## **G. Les modalités d'implication des populations luxembourgeoise et non luxembourgeoise**

- A travers le recrutement et la formation de mentors à l'intégration de luxembourgeois et non-luxembourgeois
- par la sensibilisation des partenaires locaux à ce projet
- par la création d'une dynamique locale de rencontre entre luxembourgeois et non-luxembourgeois
- grâce à la disponibilité des mentors au niveau local, au niveau des écoles

## **H. Le caractère innovant**

La mise en place régionale d'un projet de création d'un pool de mentors bénévoles à l'intégration, formés pour faciliter l'intégration locale des luxembourgeois et des non-luxembourgeois, est une action innovante pour le Luxembourg.

## **I. Le déroulement (étapes prévues)**

1<sup>ère</sup> étape :

pour les mentors à l'intégration : fixer les compétences, les profils des mentors, leur fonction, la limite de leurs interventions

pour la population cible : à qui s'adresser ? comment les contacter ? pour quels problèmes / demandes ?

quels besoins en logistique : définir le mode de fonctionnement et de gestion (qui centralise/diffuse les demandes, le feedback, les évaluations ?)

Mise en place d'une stratégie de recrutement, de recherche de partenaires actifs, de réseau d'échange et de formation continue des mentors

Organisation d'une soirée d'information d'exemples « Best Practice »

2<sup>ème</sup> étape :

Mise en place et réalisation d'une formation des mentors avec les partenaires locaux. La recherche de modules de formation existants (et cadrant avec la stratégie de formation poursuivie par le projet) déjà au Luxembourg et ou à l'étranger pourra éviter de limiter les frais de mise en place.

Mise en place d'un système de gestion du projet

Publicité autour du projet

3<sup>ème</sup> étape :

Interventions des « Ambassadeurs à l'intégration »

Echange des pratiques/expériences

Feedback des bénéficiaires, des partenaires

Mise en place de nouveaux besoins en formation

Eventuellement recrutement et formation de nouveaux mentors

4<sup>ème</sup> étape

Evaluation avec les partenaires et les mentors

Pérennisation du projet

#### **4. L'action proposée répond aux critères suivants :**

(cocher les cases correspondantes et prière de joindre des pièces justificatives)

Action initiée à partir d'un état des lieux des besoins.

Action qui s'inscrit dans une politique volontariste en faveur de l'intégration

Action impliquant les populations luxembourgeoise et non luxembourgeoise.

Action réalisée de façon transversale entre plusieurs services communaux.

Action réalisée en collaboration avec les associations et structures locales.

Action répondant à 1 des 6 principes de base communs (PBC) retenus pour l'année 2013

(annexe 1) :

PBC 1 : Processus à double sens.

PBC 3 : Emploi.

PBC 4 : Connaissance de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil.

PBC 5 : Education.

PBC 7 : Dialogue interculturel.

PBC 11 : Collecte de statistiques, l'élaboration d'indicateurs et mécanismes d'évaluation

## **5. Calendrier prévu :**

*(cocher la case correspondance)*

### **2013**

*jusqu'à l'été mise en place du cadre de l'action, recherche de partenaires*

*en automne recrutement de mentors, organisation de la soirée d'information et élaboration de la formation*

### **2014**

*réalisation de la formation aux mentors à l'intégration*

*réalisation de support de publicités*

*dés automne premières interventions*

### **2015**

*continuation interventions*

*rencontres entre mentors pour échange d'expériences de pratiques, feedback des bénéficiaires et partenaires*

*réponse à de nouveaux besoins de formation – formation de nouveaux mentors*

*évaluation du projet*

### **5.1 Action ponctuelle :**

Entre 1 et 6 mois

Entre 6 mois et 1 an

### **5.2 Action susceptible d'être pluriannuelle : (maximum 3 ans)**

Entre 1 et 2 ans

Entre 2 et 3 ans

## 6. Budget prévisionnel

Un budget prévisionnel (TTC) doit être joint à la présente demande. (détaillant les dépenses et recettes éventuelles prévues)

Budget global (en €)	2013 (juin-déc.)	2014	2015	TOTAL
Elaboration publicité de recrutement, frais d'annonces	1 000,00			1 000,00
Exposés - présentation de projets-types	800,00			800,00
Elaboration contenu formation	5 000,00		1 000,00	6 000,00
Frais de formateurs	1 000,00	4 000,00	2 000,00	7 000,00
Elaboration manuel pour mentors		2 500,00		2 500,00
Elaboration flyers, frais d'impression, frais d'envoi		3 000,00		3 000,00
Frais de déplacement coordinateurs de projet	300,00	400,00	300,00	1 000,00
Frais de déplacement mentors, jetons mentors			4 000,00	4 000,00
Frais de modération rencontres-échanges mentors	1 500,00	1 500,00	1 200,00	4 200,00
Frais d'évaluation			2 000,00	2 000,00
traduction orale directe	500,00	1 500,00	500,00	2 500,00
frais de fonctionnement (matériel bureau, timbres, copies, loyer,..)	1 500,00	3 000,00	3 000,00	7 500,00
publication articles magazine régional	1 100,00	1 100,00	2 200,00	4 400,00
divers	200,00	300,00	300,00	800,00
<b>Total</b>	<b>12 900,00</b>	<b>17 300,00</b>	<b>16 500,00</b>	<b>46 700,00</b>

La commune réalisera un décompte financier détaillant le coût des actions à la charge de l'OLAI.

Ce décompte financier doit parvenir à l'OLAI pour le 31 janvier 2014 au plus tard.

## 7. Soutien

Votre administration communale souhaite-t-elle un soutien gratuit de l'ASTI asbl pour la mise en œuvre de votre projet ?

Oui

Non

Fait à.....le.....

\_\_\_\_\_  
Le/La bourgmestre